qui ouvre nos entrées en récréation, termine nos exercices, se formule sur notre papier à lettre, est comme notre mot d'ordre, de passe, notre oraison jaculatoire.

2º Le grand nombre d'offices en l'honneur de la Sainte Vierge que les Souverains Pontifes nous ont accordés, en plus des offices généraux du bréviaire romain :

En Janvier, les offices de la Fuite en Egypte, de l'Invention de l'Enfant Jésus au temple, les Epousailles de la très Sainte Vierge.

En Février, l'Office de l'Immaculée Cenception le 17, jour anniversaire de l'approbation.

En mai, le lundi des Rogations—Notre Dame de la Miséricorde, 31, Notre-Dame de Toutes-Grâces.

En Juillet, le 12, Notre-Dame de l'Humilité, Notre-Dame de Bon Secours.

En Aoùt, le 13, Notre-Dame Refuge des Pécheurs.

En Septembre, le 3, Notre Dame du Bon Pasteur.

En Octobre, Notre-Dame du Rosaire, la Maternité, la Pureté.

En Novembre, Notre Dame du Suffrage.

En Décembre, le 8, Immaculée Conception, titulaire de la congrégation; le 10, la Maison de Lorette, le 18 l'Attente de l'enfantement.

Aux offices, célébrés en l'honneur de la très Sainte Vierge par concession apostolique, il faut ajouter les offices de l'Apparition de Notre Dame de Lourdes, de la Médaille miraculeuse, de Notre-Dame du Bon Conseil et plusieurs autres du supplément du bréviaire romain. Par un vote unanime du chapitre général, tenu en 1858 et sur la demande du vénéré fondateur, il fut décrété que dans toutes les maisons de la congrégation, à la suite des complies et après la récitation de la prière Sacrosantæ les Oblats réciteraient en chœur la prière Tota puchra es Maria, et macula originalis non est in te etc...et cela pour remercier Dieu de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception et pour glorifier cette divine Mère.

Les Oblats de Marie immaculée ont fait couronner, par le Souverain Pontife, les statues des sanctuaires de Notre-Dame de la Garde, de Notre-Dame du Bon Secours, de Notre-Dame de l'Osier, de Notre-Dame des Lumières, de Notre-Dame de